

---

## Charte d'utilisation de l'iPad - primaire

---

L'école  
change



### Table des matières

Préambule.....	2
1. Signature du formulaire.....	2
2. Utilisation de l'iPad à l'école de Forrières .....	3
3. Gestion des fichiers et enregistrement du travail .....	3
4. Applications sur les iPads.....	3
5. Usage acceptable .....	4
6. Protection et rangement de l'iPad.....	5
7. Perte, dommage et vol de l'iPad.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
8. Clauses spéciales.....	5

## Préambule

Dans le cadre de son projet pédagogique, l'école communale fondamentale de Forrières a fait le choix de promouvoir et développer le numérique éducatif, en vue de contribuer à la réussite scolaire de chaque enfant et ainsi faciliter son insertion professionnelle et citoyenne dans le monde de demain.

Cette ambition partagée vise un double objectif :

- permettre à chacun l'apprentissage et l'expérimentation d'une culture numérique indispensable à l'insertion dans la société de demain ;
- contribuer au changement des pratiques d'enseignements et d'apprentissages vers une pédagogie plus attractive et différenciée, permettant de réduire l'échec scolaire et de développer de nouvelles compétences ;

La présente charte de bon usage encadre l'utilisation de la tablette par chacun des utilisateurs et s'inscrit dans le strict cadre du renforcement de l'action éducative.

L'iPad s'impose aujourd'hui comme un outil permettant d'augmenter l'interactivité, les discussions constructives et productives entre les élèves, leurs parents et leurs enseignants. Il est un outil de différenciation des apprentissages, stimule la curiosité et favorise la collaboration en développant l'esprit critique.

Le développement des technologies ne minimise aucunement le rôle vital de l'enseignant. Au contraire, il fait évoluer celui-ci en l'invitant à devenir facilitateur d'apprentissages. L'enseignement soutenu par l'emploi des iPads permet d'intégrer la technologie au sein de la pédagogie. Les nouvelles technologies restent un outil et non une fin en soi.

## 1. Signature du formulaire

Les iPads seront mis à disposition des enfants dès que le formulaire signé aura été remis à l'enseignant. Les parents et élèves devront lire et approuver la charte d'utilisation. La dernière page doit être retournée, signée par l'élève et un parent, à l'enseignant responsable du matériel à l'école, à savoir M. Olivier. Les iPads des élèves seront étiquetés conformément aux consignes de l'école. Les iPads sont identifiés par un numéro attribué à chaque élève.

## 2. Utilisation de l'iPad à l'école de Forrières

L'iPad est un outil pédagogique. Les iPads sont prévus pour une utilisation régulière à l'école et occasionnelle à domicile.

### *2.1. Précautions générales*

L'iPad est propriété de l'école et tous les utilisateurs doivent respecter cette charte.

### *2.2. Transport des iPads*

Les iPads ne doivent pas être retirés de leur coque de protection et celle-ci doit être fermée lors des déplacements.

### *2.3. Entretien de l'écran*

L'écran de l'iPad peut être endommagé si l'appareil est manipulé sans précaution. Une pression excessive exercée sur l'écran est susceptible d'entraîner des dommages.

- Ne vous appuyez pas sur l'iPad quand il est fermé;
- Ne posez rien près de l'iPad qui soit susceptible d'exercer une pression sur l'écran;
- N'utilisez qu'un chiffon doux et propre pour nettoyer l'écran. Mais n'utilisez aucun produit nettoyant.

### *2.4. Economiseurs d'écran / Photos d'arrière-plan*

L'utilisation de supports inappropriés comme économiseur d'écran ou image d'arrière-plan est interdite. La référence aux armes, à la pornographie, aux grossièretés, à l'alcool ou aux drogues sera sanctionnée. Seul l'enseignant à l'autorité pour juger si un fond d'écran est acceptable ou non. Les paramètres de l'iPad ne doivent être modifiés qu'avec l'accord de l'enseignant.

### *2.5. Sons, musiques, jeux ou programme*

Les jeux en ligne ne sont pas autorisés sur les iPads.

En classe, le son doit être coupé en permanence, sauf consigne contraire de l'enseignant. Les élèves seront autorisés à utiliser les casques audio uniquement avec l'autorisation de l'enseignant(e).

## 3. Gestion des fichiers et enregistrement du travail

### *3.1. Enregistrement sur l'iPad*

Seuls des fichiers ou documents se rapportant au travail scolaire peuvent être enregistrés.

## 4. Applications sur les iPads

Les apps d'origine installées par l'école doivent rester sur l'iPad et pouvoir être utilisées facilement et être accessibles à tout moment.

Les iPads pourront être inspectés en tout temps par les enseignants afin de vérifier le respect de la charte.

## 5. Usage acceptable

L'utilisation des ressources technologiques de l'école est un privilège, et non un droit. Ce privilège ne peut être ni transféré ni étendu à des personnes ou groupes extérieurs à l'établissement et devient caduc dès qu'un élève ne fait plus partie des effectifs de l'école.

La présente charte informe tous les utilisateurs de la responsabilité qu'ils ont d'utiliser les ressources technologiques de manière efficace, éthique et conforme aux lois. En cas d'infraction à la présente charte, les privilèges pourront être retirés, l'accès aux ressources technologiques de l'école pourra être refusé et des sanctions disciplinaires appropriées pourront être appliquées en conformité avec le règlement général de l'école.

### *5.1. Responsabilité des parents*

Parlez avec vos enfants des valeurs et normes qui doivent être respectées sur Internet tout comme c'est le cas sur les médias d'information tels que les réseaux sociaux, la télévision, le téléphone, le cinéma et la radio.

### *5.3 L'élève a pour responsabilité de :*

- respecter le règlement général de l'école notamment les règles de conduite et de communication;
- utiliser les appareils de manière responsable et éthique ;
- utiliser toutes les ressources technologiques de manière appropriée afin de ne pas endommager les équipements de l'école;
- respecter les points énumérés dans la charte.
- à domicile, accomplir le devoir qui a été demandé par Monsieur. Si un problème technique quelconque survenait, le devoir sera à réaliser de façon manuscrite sur une feuille. En aucun cas un souci informatique ne sera une excuse pour ne pas rendre son travail, sauf s'il était techniquement impossible de faire son devoir sans l'aide de l'outil.
- venir à l'école avec sa tablette lorsqu'il a pu l'emmener la veille à la maison. L'élève assumera les conséquences en classe en cas d'oubli à la maison.

### *5.4. Activités strictement interdites aux élèves*

- Toute infraction à la charte d'utilisation et aux lois en vigueur;
- Installation d'une application, téléchargement de vidéos, musiques, ... sans le consentement de l'enseignant ;
- Tentative d'intimidation, de dénigrement ou d'harcèlement envers un autre élève;
- Utilisation de services de messagerie (tels que, Messages, MSN Messenger, etc), de jeux vidéo et de jeux en ligne ;
- Modification des paramètres sans autorisation;
- Communication de ses propres informations personnelles ou de celles d'autrui sur Internet, quelle qu'en soit la raison.
- Vandalisme sur les tablettes numériques;
- « Décorer » l'extérieur à son goût comme pour un cartable ;
- Se déplacer avec la tablette allumée. Celle-ci reste posée sur le bureau en classe et sur une table à la maison.
- Boire ou manger en utilisant l'iPad ; éviter tout liquide à proximité qui pourrait se renverser sur la tablette.

## 6. Protection et rangement de l'iPad

### *iPad laissé dans un lieu non surveillé*

Les iPads ne doivent en aucun cas être laissés dans un lieu non surveillé.

Exemples de lieu non surveillés : cours de récréation, réfectoire, couloirs, ... . Tout iPad laissé dans ces lieux est susceptible d'être volé. Si un iPad est trouvé dans un lieu non surveillé, il sera remis à M.

Olivier. En dehors des heures de cours, l'iPad doit être rangé dans la malle iPad.

Lorsque l'élève a l'autorisation de reprendre la tablette pour un travail à domicile, il en est responsable et doit appliquer les mêmes règles de sécurité qu'à l'école. Ne pas laisser la tablette dans un véhicule ou la laisser sans surveillance.

## 7. Clauses spéciales

L'iPad fournit à l'élève appartient à l'école. Il n'est pas un outil de loisirs ou un jouet mais un outil de travail. L'utiliser au sein de l'école ou à l'extérieur implique que :

- Elève et parents se conforment aux marques déposées, brevets, licences et droits d'auteurs. L'ignorance de la loi ne donne aucune immunité. En cas de doutes, s'adresser à M. Olivier.
- Elève et parents luttent contre le plagiat (qui est une violation de la loi). Citer et faire citer ses/les sources est la règle. Ceci inclut toutes formes de médias sur internet : photos, graphiques, films, musiques ou textes.
- En ne respectant pas ces règles, l'élève peut être sujet à des mesures disciplinaires liées au fait dont il est responsable.
- L'établissement n'assure pas de soutien technique pour la connexion du dispositif au réseau Internet de la maison.

## 8. Charte pour les élèves

### MON IPAD, MES RESPONSABILITÉS Savoir-faire, savoir-être, savoir-devenir



- Tu peux utiliser ta tablette seulement si ton professeur te l'a autorisé.
- Tu dois te servir de ta tablette et non de celle de tes amis.
- Il est de ta responsabilité d'éteindre et de ranger ta tablette lorsque le professeur le demande.
- Tu dois ranger tes documents (fiches de travail, photo...) dans ta tablette pour être capable de les retrouver rapidement.
- Tu manipules toujours ton iPad avec précaution. Tu ne te déplaces jamais avec sans avoir fermé l'étui de protection.
- Les photos prises en classe doivent avoir une utilisation scolaire.
- Tu ne dois pas filmer ou photographier des personnes sans leur autorisation (respect du droit à l'image).
- Tu pourras mettre en ligne des documents (photos, vidéo, texte...) uniquement avec l'accord de ton professeur.
- Ta tablette doit être sécurisée dans le chariot dès que Monsieur le demande.
- Lorsque Monsieur te permet de reprendre l'iPad, tu es responsable de le rapporter à la maison sans le sortir de ton cartable.
- Le lendemain, tu es responsable de le rapporter à l'école.
- Pendant un cours, tu utilises ton iPad uniquement pour des tâches scolaires.
- Tu respectes les autres dans le monde virtuel comme tu le fais dans la vie. La cyber intimidation, c'est criminel. N'oublie pas que tu laisses toujours des traces sur le Web.
- En classe, le volume de ton iPad est éteint en tout temps à moins d'avis contraire. Tu utilises des écouteurs lorsqu'on te le permet. Sinon, ils sont rangés à leur place.
- Le contenu de ton iPad peut être inspecté en tout temps par un enseignant.
- En tout temps, si une de ces règles n'est pas respectée, un enseignant peut te confisquer ton iPad pour une durée indéterminée ou appliquer une sanction disciplinaire.

---

## Charte d'utilisation de l'iPad - primaire

---

*J'ai lu la Charte d'utilisation de l'iPad.  
J'en comprends et j'en accepte les termes.*

**Nom et prénom de l'élève :** .....

**Date :** .....

**Signature de l'élève :**

*J'ai lu la Charte d'utilisation de l'iPad.  
J'en comprends et j'en accepte les termes.*

**Nom du ou des parents :** .....

**Date :** .....

**Signature du ou des parents :**